



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services d'urgence

Question écrite n° 132610

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la montée de la violence en milieu médical et principalement en milieu hospitalier. L'agression d'un médecin psychiatre, de deux brancardiers et d'un aide-soignant du CHU de Grenoble, dimanche 29 avril 2012, démontre que les politiques publiques pour l'hôpital ne fonctionnent pas. En 2011, 5 760 faits ont été signalés à l'observatoire national des violences en milieu de santé, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2010. En cinq ans, le nombre d'événements recensés par le ministère de la santé a plus que doublé. Ces faits de violences sont condamnables, mais ils ne doivent pas occulter la question de savoir pourquoi ils augmentent dans nos hôpitaux. La politique du Gouvernement de casse de l'hôpital public en est en grande partie responsable. Malgré l'immense qualité de nos fonctionnaires hospitaliers, le manque de moyens et de personnels les empêche de pratiquer dans la sérénité. Comme le décrit le docteur Bertrand Galichon de l'hôpital Lariboisière à Paris, « aux urgences les violences sont liées au très grand niveau d'anxiété des patients, dans un système qui leur semble opaque ». Selon l'observatoire national des violences en milieu de santé, des signes positifs viennent nuancer ce tableau. « Les actes reculent dans les hôpitaux qui ont mis en place des mesures visant à améliorer l'information des patients, diminuer l'attente ou tenir les accompagnants à distance ». Ainsi, la priorité du Gouvernement doit être de redonner à l'hôpital public les moyens de fonctionner correctement et d'assurer sa mission de service public. Pour cela, il est nécessaire de recruter davantage de personnel hospitalier : médecins, infirmières et aides-soignants. L'accent doit être également mis sur l'amélioration de la réception et de l'information des usagers des hôpitaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132610

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2012, page 4013

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)